

Scandola, avancées concrètes pour la protection du site

Le comité consultatif de la réserve naturelle de Scandola s'est réuni hier à Porto, durant près de quatre heures. L'occasion de faire le point des observations scientifiques et d'annoncer des avancées concrètes



La présentation de Charles-François Boudouresque, président du conseil scientifique, était très attendue.



Le comité consultatif entre désormais dans une phase d'action.



L'Office du tourisme de Porto accueillait le comité consultatif. PHOTOS PASCALE CHAUVEAU

Querelles et conflits d'intérêts autour de la Réserve naturelle de Scandola semblent enfin faire partie du passé. Il y a deux ans, François Sargentini, président de l'Office de l'environnement de la Corse, et Jacques Costa, président du Parc naturel régional (en charge respectivement de Scandola et de la gestion du site Unesco), décidaient de prendre les choses en main. En multipliant les réunions, ils réussissaient à réinstaurer un dialogue de confiance avec les professionnels, les associations de protection de l'environnement, les élus locaux, et l'État.

Hier matin, dans l'enceinte de l'Office du tourisme de Porto, le comité consultatif de la réserve naturelle de Scandola a présenté durant près de quatre heures des avancées concrètes.

Point fort de la séance, la présentation de Charles-François Boudouresque, président du conseil scientifique.

Reconstitué à l'initiative de Gilles Simeoni après six ans de mise en sommeil, le conseil scientifique s'était réuni à Corte en février dernier pour faire une synthèse de toutes les recherches me-

nées sur le site. « C'est la première fois qu'on a un exposé de qualité, avec de vrais chiffres », se félicitait Eric Cappy, président des bateliers de Scandola, au nom d'une profession souvent montrée du doigt.

Soulignant le fait que certains des problèmes rencontrés ne concernent pas exclusivement Scandola, mais se retrouvent dans toute la Méditerranée. Par exemple la quasi-disparition de la grande nacre, éradiquée depuis 2017 par un parasite arrivé en Espagne, et venant probablement de Chine... Ou la régression de certaines espèces de poissons comme le corb et le mérout. Ou encore la dégradation de l'herbier de posidonie, lequel, s'il reste vulnérable en raison des ancrages de bateaux, reste malgré tout « moyen voire bon », selon les études réalisées sur le site.

Des mesures particulières pour le balbuzard pêcheur

Enfin, la problématique spécifique au balbuzard a fait l'objet d'une présentation de l'ornithologue Gilles Faggio.

Présent dans le monde entier sans engendrer de préoccupation majeure, ce rapace diurne et piscivore bénéficie d'une protection nationale en France où il est considéré comme « vulnérable » et particulièrement en Corse, considéré « en danger ». En effet, les scientifiques ont observé entre 2010 et 2012 un « décrochage » faisant chuter le nombre d'oiseaux reproducteurs, leur nombre restant malgré tout stable depuis dix ans. Aujourd'hui, 68 nids sont répertoriés en Corse, dont 49 en bon état. Ils sont habités par 35 couples, dont 16 avec une reproduction certaine. À ce jour, dix jeunes sont prêts à l'envol, dont 80 % sur le site Natura 2000 qui va de Calvi à Cargèse.

« La qualité de la protection n'est pas négociable », martelait François Sargentini. « Notre travail depuis deux ans est de concilier la vie économique sans porter atteinte au site, à sa faune et à sa flore, et nous pouvons entrer aujourd'hui dans une phase opérationnelle. Éclairés en ce sens par le programme européen Girepam qui a étudié l'impact de la fréquentation maritime sur l'herbier de posidonie et le repeuplement des poissons et du balbu-

zard, la charte Natura 2000 de bonnes pratiques du secteur Calvi-Cargèse a été revue et corrigée. L'adhésion à la charte implique des engagements, lesquels feront l'objet de contrôles stricts, et de recommandations, sur les fonds marins côtiers, les falaises littorales et les côtes rocheuses, et enfin sur les milieux terrestres. Les bateliers, les deux prud'homies de la région, les plongeurs et la fédération d'ULM ont déjà adhéré », précisait Karine Buron, qui travaille sous la responsabilité de Jean-Michel Culioli au service des espaces protégés de l'Office de l'environnement.

Reste à diffuser l'information auprès des plaisanciers, encore majoritairement ignorants de l'existence de zones de quiétude de 250 mètres autour des nids de balbuzards, des pratiques de conduite imposant des limitations de vitesse sur le site, ou des interdictions d'ancrage sur les zones d'herbiers.

Une documentation sera distribuée dans les ports, auprès des loueurs de bateaux, et sera mise en ligne sur le site de l'Office de l'environnement. Sur place, l'équipe du Parc naturel régional menée par Virgil, et secondée par la gendarme-

rie maritime, continue à assurer le travail d'information.

Enfin, François Sargentini annonçait la mise en service d'un bateau avec un garde de surveillance et du matériel sérieux.

« En raison du confinement, la fréquentation de Scandola a été nulle jusqu'au 15 juin, sans qu'il n'y ait de meilleur résultat sur la reproduction des oiseaux. Et par ailleurs, on observe que le nid le plus producteur est celui situé à l'endroit le plus fréquenté de la réserve ! », observait Jean-François Luciani, capitaine du port de Girolata.

« Nous ne sommes pas dans la tête des oiseaux », répondait Charles-François Boudouresque. « Il est impossible de tirer de conclusions sur des périodes aussi courtes, car il faut au minimum 15 ans pour que des chiffres soient validables. »

En revanche, les scientifiques ont observé de façon certaine que le balbuzard émet deux types de chants, le type 1 étant une sorte de cri d'alerte dès l'instant qu'il y a un bruit de bateau ou de voix humaines...

PASCALE CHAUVEAU